

Charte multimédia

Préambule

1. La bibliothèque met à la disposition du public, en complément des collections et des services, des accès au réseau Internet, des services web et un espace couvert par un réseau Wifi sécurisé.
2. La bibliothèque dispose d'un logiciel de gestion pour les accès Internet permettant de restreindre au maximum la consultation de sites interdits par la législation française en vigueur.
3. Les postes situés dans l'espace jeunesse sont sécurisés et proposent uniquement des ressources sélectionnées. Ils sont réservés aux enfants de moins de 10 ans.
4. Les postes situés dans l'espace Multimédia offrent la possibilité de brancher une clé USB pour lire ou enregistrer des documents. Ils permettent également l'utilisation de certains logiciels de bureautique et l'impression de documents. La bibliothèque n'est pas responsable des erreurs au moment de l'enregistrement des données sur les supports mobiles des utilisateurs.

Droits d'accès

5. L'accès aux services multimédia de la bibliothèque est gratuit.
6. La carte de bibliothèque est exigée pour toute utilisation d'un ordinateur de l'espace Multimédia.
7. Pour le confort de tous, les utilisateurs sont deux au maximum par ordinateur.
8. Les enfants de moins de 10 ans qui souhaitent effectuer des recherches libres hors de l'espace jeunesse doivent être accompagnés d'un adulte.
9. L'accès aux postes est limité dans le temps pour permettre à tous une utilisation des services. Il est de deux heures par jour et par personne sur les postes multimédia du premier étage et d'un quart d'heure par utilisation sur les postes du catalogue. L'accès aux postes de l'espace jeunesse n'est pas limité dans le temps. Les bibliothécaires peuvent intervenir pour réguler la fréquentation des ordinateurs.
10. Le réseau Wifi est accessible à tous les détenteurs d'une carte de bibliothèque à jour. La bibliothèque délivre un code d'accès valable jusqu'au terme de l'abonnement.
11. L'accès à la bibliothèque numérique Vir-tu@lia est libre pour tous les détenteurs d'une carte de bibliothèque à jour. Sur demande, la bibliothèque délivre un identifiant et un mot de passe valables jusqu'au terme de l'abonnement.

Modalités d'utilisation

12. L'utilisateur s'engage à :

- ne pas consulter des sites contraires aux missions des établissements publics et à la législation française, notamment ceux à caractère violent et pornographique, faisant l'apologie de pratiques illégales, ou de discriminations, ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine. Les bibliothécaires sont habilités à mettre fin à toute consultation de ce type,
- respecter la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle et artistique qui interdit notamment :
 - la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit (extrait musical, ou littéraire, photographie...) en violation des droits d'auteurs ou de ses ayant droits,
 - la contrefaçon et le piratage.
- ne pas effectuer d'opérations nuisibles au bon fonctionnement des matériels,
- ne pas installer de programmes personnels,
- ne pas télécharger ni enregistrer de données sur les postes,
- être responsable de l'affichage sur écran des documents consultés,
- ne pas effectuer de commerce en ligne : achat ou paiement.

13. La bibliothèque ne peut être tenue pour responsable de la qualité de l'information trouvée par les utilisateurs.

14. Les bibliothécaires peuvent à tout moment être sollicités pour accompagner ou former l'utilisateur dans ses recherches.

15. Dans le cadre de l'accès au réseau Wifi, les bibliothécaires ne sont pas autorisés à intervenir sur les postes personnels des utilisateurs sauf si une demande expresse leur est faite en ce sens.

Application

16. La présente charte est disponible en permanence dans les locaux ouverts au public et sur le site Internet de la bibliothèque.

17. Tout utilisateur s'engage à s'y conformer.

18. Le personnel est chargé, sous la responsabilité du directeur, de l'application de la présente charte, y compris son interprétation en cas de litige. Il est habilité à effectuer les vérifications ou contrôles nécessaires.

19. Tout utilisateur qui ne respecterait pas cette charte s'expose à une expulsion temporaire de la bibliothèque ou à d'éventuelles poursuites pour agissements illicites.